

AMICALE LAÏQUE DE PRANLES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

23 SEPTEMBRE 2014 – Salle Delon – PRANLES

Étaient présents :

- Laurence
- André
- Sabrina
- Valérie J
- Murielle
- Sandra
- Agnès
- Mélanie
- Sophie
- Adeline
- Cathy
- Valérie D
- Lucia

Ordre du jour :

- 1- Bilan de l'année 2013/2014
- 2 - Renouvellement du CA
- 3 - Calendrier 2014/2015
- 4 - Vide-grenier
- 5 - Projets et sorties des 3 classes

La séance débute à 20h40.

Murielle Berthelot, présidente, accueille les participants et ouvre les travaux de l'assemblée générale de l'Amicale Laïque.

1) RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est procédé au renouvellement du conseil d'administration et à l'élection du bureau. Six administrateurs sont renouvelables. Murielle Berthelot, présidente et Laurence Clair, vice-présidente, informent l'assemblée qu'elles ne souhaitent pas être reconduites dans leurs fonctions au sein du bureau.

Valérie Daniel et Lucia Latré sont candidates pour intégrer le conseil d'administration.

Le bureau est élu comme suit :

- Mélanie Molines, présidente
- Valérie Daniel, vice-présidente
- André Delon, trésorier
- Valérie Jouanard, trésorière adjointe
- Lucia Latré, secrétaire
- Sandra Etienne, secrétaire adjointe

Les membres renouvelables souhaitent rester membre du conseil d'administration.

2) APPROBATION DES COMPTES

André Delon présente le compte de résultat sur l'exercice 2013-2014.

L'amicale a perçue 26 cotisations (en progression) de 16€ chacune ce qui représente 416€. Les autres ressources de l'Amicale Laïque sont les bénéfices du loto (496 cartons pour 1 769,49€, en baisse), du repas (473,98 €), de la belote (222 €), de la buvette de l'enduro (787,91 €), la vente des plants (677,86 €), la tombola (545 €) et la vente des caillettes-pâtés (655,29 €). Les bénéfices du vide-grenier (1 151,50 €), du Biassous (2 781 €) et de la fête de l'école (1 775,74 €) ont été entièrement reversés auprès de la coopérative scolaire.

Sur ces activités, l'Amicale dégage un excédent de 5 547,53 € ce qui permet de financer les activités scolaires à hauteur de 3 250,80 € (abonnements revues, sortie Vogué, sorties théâtre, sortie Arche des Métiers, céramiste, classe découverte « Paris », Ludothèque, cadeau et bons d'achat pour les départs des 6ème). Pour ces activités scolaires, l'Amicale a perçue 424,80 € en subvention du Conseil Général (118,80 € pour la sortie à Vogué) et en participation des parents aux frais de sortie (3 €/enfant).

Enfin, l'Amicale dépense 254,97 € en charges de fonctionnement (assurance, frais bancaire, achat d'une bouilloire, repas des bénévoles, timbres) pour 59,50 € de recettes sur les produits financiers.

Le compte de résultat de l'exercice dégage donc un excédent de 2 526,06 €.

Le solde du compte sur livret A est de 7 218,00 €, le solde en caisse de 300 € et le solde du compte chèque de 1 712,83 € soit un total de 9 230,83 €.

Le fond de roulement correspond à un peu plus d'une année d'activité.

Remarque sur les comptes :

Un paiement est à régulariser auprès d'Intermarché.

Il est à noter que la subvention mairie (90 €) est à ajouter aux recettes de fonctionnement.

L'assemblée générale approuve les comptes et donne quitus au trésorier.

3) VIDE-GRENIER 05 OCTOBRE 2014

L'événement a été déposé sur la page Facebook de l'Amicale et va être inscrit sur le site internet www.vide-greniers.org

L'Amicale a été contacté par des artistes locaux pour organiser une exposition, conjointement au vide-grenier. Elle sera installée dans la salle d'animation.

En cas de pluie, le vide grenier sera annulé mais l'exposition pourra se poursuivre.

Cette année, l'Amicale installera la buvette devant le four à pain et pas dans le hangar de la commune. Murielle Berthelot demandera à la mairie de remonter le bar devant le four.

En plus des traditionnelles saucisses-frites, sandwich et crêpes, il sera proposé à la vente des tartines (jambon-fromage / chèvre-olives). Le prix de vente sera déterminé en fonction du prix de revient.

La liste de course, établie par Agnès pour le vide-grenier, est complétée avec 6 bûches de chèvre qui seront achetées à Intermarché. Les autres produits nécessaires à l'élaboration des tartines (coulis de tomates, gruyère, olives et pain pour tartine) ainsi que les frites (30 kg) seront commandés auprès de Fabrice Thiers. Les 42 œufs seront fournis par le GAEC le Planas (Cocorette).

Un tableau (répartition des tâches du vide-grenier) est affiché dans l'école pour que les parents puissent s'inscrire.

Agnès passe les commandes de viande (merguez et godiveaux) auprès de la boucherie Dumas. Valérie Daniel récupère les courses à Intermarché le 03 octobre.

Valérie Jouanard récupère les merguez et godiveaux chez Dumas le 03 octobre fin d'après-midi.

Cathy Boulon apporte les baguettes (et les croissants pour les organisateurs).

André Delon apporte de la chaux pour le traçage des emplacements (5 x 3 m) qui s'effectuera le 03 octobre en fin d'après-midi. Le prix de l'emplacement est fixé à 7€. André Delon sera présent pour l'encaissement des emplacements.

Rendez-vous pour les organisateurs à 7h15 le matin du 05/10/14 pour la mise en place.

Rencontre avec les artistes qui exposerons lors du vide-grenier

Martine DESIRE et Laure présente leur démarche et l'organisation qui est prévue pour les artistes. L'objectif est de regrouper et de faire connaître les artistes de la commune et des communes alentour au travers d'une exposition-vente de leurs œuvres. Une dizaine d'artiste a déjà prévu de participer. Chaque artiste payera son emplacement 10€ au bénéfice de l'école. Les grilles seront fournies par la mairie. Les artistes mettront en place leurs œuvres le samedi 04 octobre à partir de 14h. Une affiche spécifique pour l'exposition-vente a été réalisée. Martine Désire la transmet à la mairie pour qu'elle soit présentée sur le site internet de la commune. La porte de la salle d'animation côté « bar » et le bar intérieur de la salle seront fermés.

4) PROCHAINES MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS	DATES	À FAIRE
Vide-grenier	Dimanche 05/10/14	
Loto (avec buvette et petite restauration)	Samedi 29/11/14 (17h à 22h)	Réserver la salle d'animation. Mettre le panneau pour la réservation des lots (après le vide-grenier).
Vente caillettes-pâtés	We du 13 et 14/12/14	Commander la viande et les blettes charcutières (Lucia se renseigne auprès d'Alexandre Bois, St Laurent du Pape)
Coinche	Samedi 31/01/15	Date à adapter en fonction des matchs du tournoi des 6 nations
Spectacle de TAPS (avec buvette et petite restauration)	Vendredi 10/04/15 début de soirée	
Enduro	Date à définir selon passage ou non en épreuve nationale (créneau avril à juin)	Si passage en national, l'épreuve se déroulera sur 2 jours et devrait attirer environ 5 000 personnes. Stationnement et restauration à adapter en conséquence.
Vente de plants	Début mai	
Fête de l'école-tombola	Samedi 27/06/15	

Note : pas de repas des anciens prévu en 2015.

5) PROJET SCOLAIRES

Sortie Théâtre (Retour de Garance)	01/04/15, cycle 2 et 3	195 € (chèque de réservation = frais d'entrée, 5€/enfants pour 39 enfants) + 172 € de transport.
Sortie Théâtre-danse (Welcome)	22/05/15, 3 cycles	Entrées payées par la mairie + 178 € de transport
Astromobile	cycle 3	300 €/jour/classe
Ardelaine (St Pierreville)	14/10/14, 3 cycles sauf TPS	690 € d'entrées + 380 € de transport (349,20 € de subvention du conseil général à déduire)
Arche des métiers (Le Cheylard)	21/11/14, 3 cycles	265 € d'entrées pour 53 enfants et 272 € de car + supplément petit car (à définir)
Caverne du Pont d'Arc, grotte Chauvet	fin mai, 3 cycles sauf TPS	10€ / enfant (530 €) + 460 € de transport
TOTAL		3 092,80 € (hors participation des parents)
Activité théâtre (hors TAPS)	2 400 € pour 19 interventions de Virginie Desprès (Cie l'Échappée Belle à St Michel de Chabrilanoux)	

Autres activités envisagées	Sortie vélo des cycles 2, sortie « mer » pour les 3 cycles avec visite du Seaquarium (à confirmer).
-----------------------------	---

6) QUESTIONS DIVERSES

Agrément jeunesse et sport : il est décidé de redemander l'agrément jeunesse et sport qui permettrait d'être éligible à des aides pour financer entre autre les TAPS. Mélanie Molines transmet le dossier présenté à la DDCSPP en 2014 à Valériequi le retravaille afin de passer à la prochaine commission.

Communication : En l'absence du correspondant du Dauphiné Libéré, l'Amicale lui soumettra un article accompagné d'une photo du nouveau bureau pour publication.

Matériel : Les armoires en fer présentent dans le hangar communal sont mis à disposition de l'Amicale Laïque mais le propriétaire souhaite les conserver.

La prochaine réunion du conseil d'administration de l'Amicale Laïque est fixée le 16/10/14 à 20h30 (pour mémoire, conseil d'école le 14/10/14) pour préparer le loto.

L'ordre du jour étant terminé, la présidente clôt l'assemblée générale 2014 et les membres présents remercient Murielle Berthelot et Laurence Clair pour leur engagement à la tête de l'Amicale pendant toutes ses années.

Compte rendu rédigé par Lucia Latré.